

## Mentions Légales - Concours Instagram Express « Gagnez 4 places pour assister au rencontres internationales de l'autisme»

### 1. Organisateur du concours :

Le concours « Gagnez 4 places pour assister au rencontres internationales de l'autisme» est organisé par l'Institut Solacroup, ayant son siège social à 4, Avenue Du Château Hébert,35800, DINARD, FRANCE

### 2. Conditions de participation :

Le concours est ouvert à toute personne résidant en France et âgée de plus de 18 ans. Les participants doivent suivre le compte Instagram @imts.dinard pour être éligible. Aucun achat n'est nécessaire pour participer au concours.

### 3. Durée du concours :

Le concours débute le 1 octobre 2024 à 10h et se termine le 3 octobre 2024 à 12h.

### 4. Modalités de participation :

Les participants doivent être abonné au compte instagram @imts.dinard, liker la publication, commenter la publication et en bonus avoir partagé en story en identifiant @imts. Toute participation non conforme aux règles sera disqualifiée.

### 5. Prix :

Le prix est de remporter 4 places pour les rencontres internationales de l'autisme à Paris.

### 6. Sélection du gagnant :

Le gagnant sera sélectionné de manière aléatoire par tirage au sort parmi les participants. Le résultat sera annoncé le 3 octobre 2024 à 14h sur le compte Instagram @imts.dinard

### 7. Disponibilité du gagnant:

L'organisateur s'engage à prendre contact avec le gagnant dans un délai de 24h après le tirage au sort et à lui envoyer les places par email.

Si le gagnant sélectionné ne se manifeste pas, ne peut pas être contacté dans un délai de 24h après la date de clôture du concours, il sera disqualifié et un suppléant sera sélectionné. Le suppléant sera choisi selon les mêmes critères que le gagnant initial et sera contacté pour réclamer le prix.

### 8. Responsabilités et exclusions :

L'organisateur se réserve le droit de disqualifier tout participant en cas de violation des règles du concours. L'organisateur ne sera pas responsable de tout problème technique ou dysfonctionnement survenu pendant le concours.

Le prix ne couvre pas les frais d'hébergement et/ou le transport. Ces éléments seront de la responsabilité du gagnant.

### 10. Droits d'utilisation :

En participant au concours, les participants acceptent que leur nom et leur contenu généré soient utilisés à des fins promotionnelles par l'organisateur.

### 11. Loi applicable :

Le concours est soumis aux lois en vigueur dans notre pays (France).